

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 14 juin 2013

Service instructeur

Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

N° CP-2013-6-6-6

Service consulté

**PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2012 ET 2013
CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213**

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne des dossiers présentés en 2012 et 2013, il vous est proposé de programmer les opérations dont l'ordre de service nous est parvenu et qui figurent en annexes au rapport, ce qui induit au titre du Programme d'Assainissement un montant de subventions de 3 800 € pour 2012 et de 56 800 € pour 2013.

Lors de ses différentes réunions, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du Conseil Général a validé, au titre du Programme Départemental d'Assainissement, les opérations suivantes, pour lesquelles les ordres de service ou lettres de commande m'ont été adressés.

Programme d'Assainissement 2012

1 opération représentant 20 000 € HT de travaux éligibles et 3 800 € de subvention (Annexe 1).

Programme d'Assainissement 2013

6 opérations représentant 213 600 € HT de travaux éligibles et 56 800 € de subventions (Annexe 2).

Conformément à notre procédure, je vous propose de programmer ces opérations au titre de 2012 et 2013. Le montant total des subventions programmées serait ainsi porté à :

- 3 648 396 € au titre du Programme d'Assainissement 2012, pour un montant d'autorisation de programme de 3 707 256 €,
- 121 600 € au titre du Programme d'Assainissement 2013, pour un montant d'autorisation de programme de 5,2 M€.

Ces subventions ne sont pas concernées par le paiement en annuités, aucune d'entre elles n'atteignant 100 000 €.

Les subventions seront imputées au programme C213 – Chapitre 204 – Fonction 61 – Nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service Eau Epuration Equipements Ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 JUIN 2013

**Assainissement
PROGRAMME 2012**

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04646	SIVOM DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE Autosurveillance du déversoir d'orage à la STEP de Ruelisheim	20 000,00	19%	3 800,00
			Total	3 800,00

**Assainissement
PROGRAMME 2013**

Annexe 2

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04709	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Assainissement non collectif gîte d'étape du Gustiberg à Urbès	22 500,00	22%	4 950,00
AST04707	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Assainissement gîte d'étape du Belacker à Moosch	22 500,00	15%	3 375,00
AST04708	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Assainissement non collectif gîte d'étape du Gazon Vert à Storckensohn	22 500,00	30%	6 750,00
AST04726	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Travaux complémentaires rues de l'Etang et de Thann à Spechbach-le-Bas	36 500,00	30%	10 950,00
AST04728	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER Autosurveillance du réseau d'assainissement 2 ^{ème} tranche	42 100,00	25%	10 525,00
AST04550	MUNSTER Assainissement du chemin du Untermoenchberg	67 500,00	30%	20 250,00
			Total	56 800,00